

SIEGE SOCIAL :

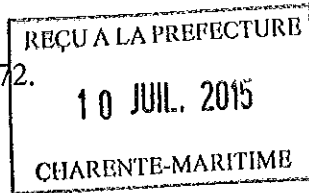
8, rue de Béthencourt
B.P. 2016
17009 LA ROCHELLE



Tél. : 05 46 42 66 46

Fax : 05 46 67 90 68

Laurent DESCAMPS
Ligne directe: 05.46.42.50.72.
Mail : l.descamps@sdlp.fr



La Rochelle, le lundi 06 Juillet 2015

A

Préfecture de la Charente-Maritime
38 rue Réaumur
17017 La Rochelle

Courrier coordonné interministériel	
Pour instruction par	DRCTE
Réponse à la signature du	Préfet
8 jours 15 jours	
Préfecture de la Charente-Maritime	Préfet
38 rue Réaumur	
17017 La Rochelle	
Copie pour information	UT-DREAL

Objet : Commission de suivi de site Picoty et SDLP du 18 Juin 2015.

Références : - Compte rendu de la réunion édité par la Préfecture le 02 Juillet 2015.

Madame La Préfète,

Lors de la commission de suivi de site Picoty et SDLP, le comité de quartier de Laleu-La Pallice-La Rossignollette a remis un courrier pour rendre son avis sur le projet de PPRT du Fief de la Repentie.

Les questions posées dans ce courrier sont les suivantes :

« Article 12 de l'arrêté du 18 Avril 2008 concernant les réservoirs enterrés : Chaque réservoir est équipé d'un dispositif permettant de connaître à tout moment le volume du liquide contenu. Quel est le dispositif utilisé et à partir de quel volume l'alarme sera déclenchée pour pallier à cet incident ? ».

Tout d'abord, le site du Fief de la Repentie n'est pas soumis à l'arrêté du 18 Avril 2008 qui traite des réservoirs enterrés en acier (cf article 10).

Néanmoins, le site est équipé d'un dispositif permettant de connaître à tout moment le volume du liquide contenu. Par ailleurs, une différence du niveau de produit de 5 mm dans chaque réservoir provoquerait une alarme nous permettant d'intervenir pour vérifier l'origine de cette variation et éventuellement de vidanger le réservoir rapidement si une fuite était détectée.

Pour la seconde question, la réponse détaillée est la suivante :

A l'extérieur de la paroi béton du réservoir sur toute sa circonférence et en sa partie inférieure se trouve une galerie appelée goulotte capable de recueillir les produits qui auraient traversés la paroi du réservoir. Cette goulotte est ainsi analogue dans sa fonctionnalité, à l'espace annulaire d'un réservoir double enveloppe en ce qui concerne la capacité de récupération des fuites de la première enveloppe.

La partie supérieure, au-dessus de la goulotte, tout le long de la paroi circulaire du réservoir est remplie de galets ou de matériaux capables de laisser passer les suintements qui traverseraient la paroi latérale ou bien les eaux de pluie.

Sur le fond sont disposés des drains qui redirigent les liquides vers la goulotte.
Cette goulotte rassemble donc du liquide dans une fosse dénommée puisard situé au pied de chaque réservoir.
Le puisard est équipé d'un détecteur Hydrocarbure qui est réglé pour se déclencher sur environ 50 litres de produits pétroliers.
Le tout est sécurisé par une porte étanche formant ainsi un sas étanche.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Directeur de Site
Laurent DESCAMPS

